

## Jean-Baptiste André Godin à Étienne Louis Joseph Quaintenne, 2 février 1874

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Étienne Louis Joseph Quaintenne, 2 février 1874, 1874-02-02

Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 09/08/2025 sur la plate-forme EMAN :  
<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47581>

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (14)

Collation4 p. (305r, 306r, 307v, 308r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [2 février 1874](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Quaintenne, Étienne Louis Joseph \(1811-\)](#)

Lieu de destination Annaba (Algérie)

## Description

Résumé Sur une proposition par Quaintenne d'une entreprise d'exploitation minière en Algérie : Godin ne veut pas se lancer à la légère ; il informe Quaintenne qu'il laisserait le soin à son fils Émile de conduire l'entreprise après qu'il ait réuni tous les renseignements nécessaires. Godin s'interroge sur le fait que le propriétaire des terrains, un homme très intelligent nommé Besson, n'en ait pas déjà tiré parti, et il se demande avec qui Quaintenne traiterait en Algérie puisque Besson habite en France.

Notes Lieu d'expédition : Bône (actuelle Annaba, Algérie) d'après l'index du registre de correspondance.

## Mots-clés

[Ressources naturelles](#)

Personnes citées

- [Besson \[monsieur\]](#)
- [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)

Lieux cités

- [Algérie](#)
- [France](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---

Versailles 2 février

Monsieur Guainier,

J'ai pris connaissance  
de la lettre que vous avez  
écrite à Geisen-, mais l'envoi  
que l'on a dû bien faire  
de l'usine et les correspon-  
dances qui ont dû s'échanger  
à ce sujet m'ont empêché  
jusqu'à ce jour de nous  
répondre. J'ai pris en  
sérieuse considération le  
contenu de nos communi-  
cations, mais je tiens à  
vous dire, sans tarder  
d'avantage, que j'en suis  
des honoraires à précipiter  
une entente, comme

votre lettre me le demandait.

Si je faisais quelque chose en Algérie, c'est du reste à mon fils que j'abroierais le soin ; mais je n'entreprendrai rien de semblable sans que tous les renseignements nécessaires me soient donnés, et que j'ai étudié à l'avance les bases de ce qui serait à faire pour constituer une entreprise sérieuse.

Il ne me paraît pas suffisant de faire des recherches : il faut à l'avance savoir ce qu'on ferait des mines en cas de succès, et comment on en

constituerait l'exploita-  
tion. C'est là une grosse  
affaire dans laquelle je  
ne pourrais me lancer  
sans de plus amples  
renseignements. Déjà je  
crois savoir que M. Beeson  
avec lequel vous proposiez  
de traiter, est un homme  
très-intelligent et connaît  
parfaitement les terrains  
qu'il a à sa disposition.  
Il serait surprenant si  
ya des richesses minieres  
à exploiter, qui un homme  
aussi capable n'en ait pa-  
ssé partiellement. J'ai du reste  
apris qu'il devait demeurer  
en France, avec qui pour-  
rait-vous traiter en Algérie.

s'il en est ainsi ?

Il me semble nécessaire, avant de songer à une exploitation minière, de s'expliquer sur la possibilité d'organiser cette exploitation. Ce n'est qu'après une étude semblable, si vous êtes dans la possibilité de m'aider à la faire, que je pourrais consentir à songer aux bases de cette entreprise, et à nous donner les autorisations qui pourraient être nécessaires pour agir en mon nom, si toutefois ce n'est pas en France que les premières démarches doivent être faites.

Veuillez agréer, Monsieur, mes civilités empressées

Georges -